



64^{ème} GRAND PRIX DE SAINT-GERMAIN

VENDREDI 2, SAMEDI 3 et DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 2022

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Cette épreuve est classée Grand Prix (Catégorie 2021 : Elite pour les Dames et 6 pour les Messieurs)

Ce règlement complète le règlement général des Grands Prix.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Conditions de participation :

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs qui répondent à l'ensemble des critères suivants :

- Etre licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- Etre à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs
- Remplir tous les critères sportifs d'inscription
- Pour les majeurs : être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.
- Pour les mineurs : attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spéciale mineur disponible sur l'espace licencié. Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.
- Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.
- Pour les joueurs mineurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur le site de la fédération ou sur extranet (Documentation – Sport). Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions
- Les index de jeu sont limités à :
 - Messieurs 2.4
 - Dames 5.4

Le nombre de joueurs sera limité à 72 et de joueuses à 33, la commission sportive du club dispose de 12 wildcards qui seront attribuées en accord avec la Ligue de Paris.

Pour les Messieurs, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR. Pour les joueuses Dames, Grand-Prix Elite, les joueuses seront retenues en privilégiant d'abord les joueuses classées dans les 2500 premières du WWAGR puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index.

Licence OR : Le club de Saint-Germain réserve 10% de son champ de joueurs au Licence Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index (7 Messieurs et 3 Dames)

Forme de jeu :

Simple – Stroke-play sur 54 Trous pour les Messieurs et les Dames:

Cut après 36 trous : seront qualifiés 42 messieurs et 15 dames (et les ex-aequo)

Vendredi 2 septembre – Tour 1

Samedi 3 septembre – Tour 2

Dimanche 4 septembre – Tour 3

Inscription :

Les engagements doivent obligatoirement se faire par écrit accompagnés du numéro de licence et du règlement avant le Jeudi 18 août 2022 à 18h00. La liste de joueurs retenus sera publiée sur le site du Golf de Saint-Germain le Mardi 23 août 2022.

Droit d'inscriptions :

- Joueur (se) adulte 100 €
- Joueur (se) licencié FFGolf de 19 à 25 ans (1997-2003) 50 €
- Joueur (se) licencié FFGolf de moins de 18 ans (2004 et après) 40 €

Liste de départs :

Les horaires de départs du 1^{er} tour seront disponibles le Jeudi 1^{er} septembre à partir de 10h30.

Les horaires de départs du 2^{ème} tour seront disponibles le Vendredi 2 septembre août à partir de 19h30.

Les horaires de départs du 3^{ème} tour seront disponibles le Samedi 3 septembre à partir de 19h30.

Les listes des départs seront consultables sur internet dans la rubrique « compétitions ouvertes » et sur le tableau officiel.

Marques de départs :

Les dames partiront des marques bleues et les messieurs des marques blanches.

Prix :

Le Grand Prix de Saint-Germain Messieurs sera gagné par le joueur ayant réalisé le meilleur score brut.

Le Grand Prix de Saint-Germain Dames sera gagné par la joueuse ayant réalisé le meilleur score brut.

Remise des Prix :

Elle aura lieu, aussitôt que les vainqueurs seront connus au clubhouse.

3 prix Brut Dames,

3 prix Brut Messieurs,

1 prix Brut Mid-Amateur Dames

1 prix Brut Mid-Amateur Messieurs

Départage :

En cas d'égalité de score à l'issue du dernier tour, pour la première place tant pour les messieurs que pour les dames. Le départage se fera en play-off trou par trou sur les trous 1, 9, 10 et 11. Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou.

Tenue Vestimentaire :

Une tenue vestimentaire correcte est exigée durant l'épreuve. A ce titre les Jeans, tee-shirts, shorts et débardeurs sont interdits.

Tableau officiel :

Les joueurs pourront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et du déroulement de l'épreuve au tableau officiel.

Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

Comité de l'épreuve :

Il est composé de :

- Monsieur Jean-Paul DAVIN, Président du Club
- Monsieur Laurent GAUTIER DE BONNEVAL, Président de la Commission Sportive
- Monsieur François BARDET, Directeur du Club
- Monsieur Robert BOIS, Arbitre
- Monsieur Michel TILLY, Arbitre

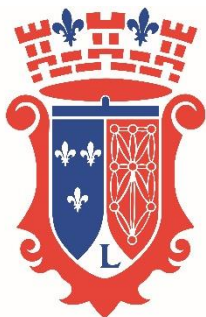


Yvelines
Conseil général



WORLD
AMATEUR
GOLF
RANKING





64^{ème} GRAND PRIX DE SAINT-GERMAIN

VENDREDI 2, SAMEDI 3 et DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 2022

Bulletin d'inscription

Nom :

Prénom :

Licence N°:

Index :

WAGR ou WWAGR :..... Mérite Amateur :.....

Licence OR U16 : OUI NON

Téléphone Portable :

Email :

Droit d'inscriptions :

- Joueur(se) adulte..... 100 €
- Joueur(se) de 19 à 25 ans (1997-2003)..... 50 €
- Joueur(se) de moins de 18 ans (2004 et après) 40 €

A retourner au Golf de Saint-Germain – Route de Poissy – 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Tel : 01 39 10 30 30 / Fax : 01 39 10 30 31 / Email : info@golfstg.org

Avant le Jeudi 18 Aout 2022 à 18h00.